



Montréal, le jeudi 11 mars 2004

Objet : Entente de non-divuligation

ENTRE : Viafax Inc.	ET :
----------------------------	-------------

partie de la première part,

(ci-après appelé "Le Client"), partie de la seconde part.

Il est convenu ce qui suit :

Viafax s'engage :

1.1 à fournir, à l'aide de son personnel régulier, les services qui sont requis pour la diffusion des documents tel que commandés par le Client.

1.2 à effectuer sous réserve de ce qui est prévu à l'article 3.5, la diffusion des documents fournis par le Client seulement auprès des destinataires dont les listes ont été préalablement enregistrées auprès de Viafax par le Client et dont les numéros de code déterminés par Viafax devront être clairement indiqués sur les bons de commande fournis par Viafax.

1.3 à ne pas utiliser pour son propre compte ou le compte de tierce personne, ni autrement divulger ou permettre d'utiliser en tout ou en partie, les listes de destinataires qui seront fournies par le Client à Viafax. Ce dernier reconnaît la confidentialité de telles listes et déploiera tous les efforts raisonnables pour éviter que les informations contenues dans lesdites listes ne soient utilisées à d'autres usages que celui exclusif des diffusions effectuées pour le compte du Client. Nonobstant ce qui précède, Viafax ne sera en aucune façon responsable de toute perte, vol, détérioration ou disparition desdites listes.

1.4 à utiliser au mieux les disponibilités du réseau téléphonique afin d'effectuer la diffusion auprès des destinataires situés dans des zones de tarification interurbaines au moindre coût possible compte tenu des exigences de rapidité de diffusion mentionnées par le Client sur le bon de commande.

1.5 à fournir au Client pour chacune de ses commandes de diffusion un relevé de transmission indiquant les destinataires auprès desquels le document n'a pu être transmis faute de possibilité d'établir la communication au cours de trois tentatives successives et espacées dans le temps, aussi à fournir ou conserver pour le Client un relevé de transmission indiquant les destinataires à qui le document objet de la commande, a été transmis avec l'heure et la date de la transmission.